Compte-rendu de la Consultation Citoyenne

05 février 2022 – Berleur

- ***Présents :***
- ***Citoyens*** *: **27***
- ***Intervenants*** *:*
  - *Mr **FALCONE** – **Échevin** (Patrimoine - Développement durable, environnement, agriculture, gestion des déchets, mobilité, propreté publique - Démocratie participative - 3e âge - Citoyenneté et Egalité des chances).*
  - *Mme **CROMMELYNCK** – **Échevine** (Enseignement - Village des Benjamins et Petite enfance – Culture– Bibliothèques).*
  - *Mme **PIRMOLIN** – **Présidente du Conseil communal**.*
  - *Mme **HENDRICKX – Présidente du Conseil d'Administration de la Société de Logement de Grâce-Hollogne**.*
  - *Mme **DUFOUR** - Responsable Service Social et Attribution logements **- Société de Logement de Grâce-Hollogne.***
  - *Mme **PLUMACKER** – Éducatrice spécialisée – Service communal **ECPC**.*
  - *Mme **BAILLIEN** - Éducatrice spécialisée – Service communal **ECPC**.*

- ***Excusés :***
  - *Mr **CIMINO – Échevin** (Cohésion sociale – Relations avec les quartiers et associations – Jeunesse – Sports – Centre de vacances – Bien-être animal).*
  - *Mr **GIELEN – Échevin** (Population/Etat civil/Sépultures – Voiries - Parc et plantations).*
  - *Mme **QUARANTA – Présidente du CPAS** (Affaires sociales – Emploi et Maison de l'emploi).*
  - *Mr **SANCHEZ MOUSNY - 1er Inspecteur de police - Service Proximité.***
  - *Mr **PIRSON - 1er Inspecteur de police - Service Proximité.***
  - *Mr **FANUEL - 1er Inspecteur de police - Service Proximité.***

Thèmes proposés lors de l'inscription :

1. *Parking-Stationnement-Sécurité routière-Vitesse* (VOIRIE –URBANISME-POLICE-MOBILITE)
   - Stationnement gênant et dangereux (bas de la rue du centre) ;
   - Passages piétons (2 près de l'école mais il en manque un entre le traiteur et la boulangerie) ;
   - Emplacement de livraison de la boucherie (toujours des voitures garées dessus) ;
   - Manque de place de parking ;
   - Vitesse dans les rues, comment dissuader les gens qui roulent vite ?
   - Fissures sur la route (rue Zénobe Gramme).

2. *Place Ferrer* (URBANISME-VOIRIE-MOBILITE-ENSEIGNEMENT-POLICE →TOUS)

- Manque de places de parking sur et autour de la place Ferrer (encore moins de place avec l'aménagement de celle-ci ?) ;
- Quid de l'aménagement de place ?

3. *Propreté* (POLICE-ENVIRONNEMENT)
   - Déjections canines (trottoirs et espaces verts) ;
   - Propreté publique ;
   - Tri des déchets.

4. *Convivialité* (URBANISME- PATRIMOINE-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE)
   - Bancs publics ;
   - Plaines de jeux ;
   - Aménagement des terrains et des espaces verts.

5. *Vol habitation* (POLICE)
   - Dissuasion contre le vol dans les habitations.

6. *Logements sociaux* (SLGH + CCLP)
   - Travaux d'isolation des logements SLGH site du Badwa Ronday (Concerne les rues Ronday - Théophile Bovy - Louis Pasteur-Pierre Currie – Badwa - du Coteau) ;
   - Etat des logements sociaux.

7. *Espaces verts* (PARC & PLANTATION)
   - Aménagement des terrains et des espaces verts ;
   - Reboisement.

8. *Projets*
   - Mise en place d'échanges de services entre citoyens.

9. *Social* (SOCIAL- COHESION)
   - Comment intégrer les personnes les plus démunies lors d'organisations (exemples : les voyages à la mer ou des excursions en car) ?

10. *Communication*
    - Plus de visibilité sur les projets.

11. *Culture-Tourisme*
    - Organisation de cortèges folkloriques ;
    - Sentiers, balades : peut-on réfléchir à créer des sentiers de balades sur le terril et également dans le bois en bas de la rue Vert Vinave ?

12. *Site du Corbeau* (Questions spécifiques)
    - Ralentisseur non conforme (→ conforme aux dispositions de l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de la signalisation routière, article 12.1bis. Signal F4a. Commencement d'une zone dans laquelle la vitesse est limitée à 30 km/h. Signal F4b. Fin d'une zone dans laquelle la vitesse est limitée à 30 km/h).

- Placement récent de pots de fleurs en béton dans la rue Jef Ulburghs 27 qui ont pour but de faire ralentir la circulation et des chicanes placées à d'autres endroits du lotissement « Terril du Corbeau » ;
- Circulation près du lotissement.

13. Divers

- Comité de quartier : mise en place et différence avec un Conseil de quartier ;
- Respect des nuisances sonores quand on organise des activités sur la Place du Pérou (l'été pour les enfants et aux Fêtes de Wallonie) ;
- Eau et problèmes d'amiante : est-on concerné dans notre commune ? → Une demande a été introduite auprès de la CILE ;
- Problèmes liés aux avions de Bierset.

Échange 05/02/2022

- ***Circulation et déchargement des enfants devant l'école Sinibaldo Basile*** **:**

- L'emplacement spécifique du car scolaire, interdisant tout stationnement, n'est pas utilisé par ce dernier qui se gare en face et ne facilite pas la circulation. Les barrières rouges ne permettent pas de décharger les enfants de façon pratique et sécurisante. Situées le long du trottoir, elles ne permettent pas d'ouvrir les portières côté passager étant donné qu'il n'y a pas d'espace entre celles-ci.

- ***Le surveillant habilité*** : il fait un super travail.

Retours :

- L'aménagement de la place Ferrer qui date de 2006-2007 intègre cette difficulté.
- L'aménagement prévoit un espace « dépose-minute » de façon pratique et sécurisée pour les enfants, de même qu'un emplacement spécifique hors de la circulation pour le car scolaire.
- Un Bureau d'études prend en charge les réunions de réflexion du point de vue technique prévues en amont avec les différents intervenants tels RESA, le TEC, l'égouttage, les pompiers, etc. Ensuite un cahier des charges devra être soumis à l'approbation du Conseil communal. Après cette 1ere phase, des informations plus concrètes pourront-être communiquées aux citoyens et un échange sera possible.
- **Le Service ECPC** entend qu'il y a beaucoup de questions et d'inquiétude face aux changements prévus quant à l'aménagement de la place Ferrer. Etant un sujet spécifique, nous **proposons de fixer une nouvelle date de rencontre** afin d'aborder toutes les réflexions des citoyens et de communiquer les informations concrètes, disponibles à l'heure actuelle, concernant la place Ferrer.

  Une rencontre vous sera proposée dans le courant du **mois d'avril**. Les modalités pratiques concernant cette rencontre vous seront communiquées rapidement (sous réserve de la disponibilité des locaux, des intervenants et de l'acceptation du Collège communal).

- ***Place du Centre*** :

Un camion remorque se gare et reste sur une zone résidentielle, comment faire respecter cette zone résidentielle et empêcher que ce camion se gare là ?

Retours :

- **Le service ECPC** remonte la question à Monsieur le Bourgmestre ainsi qu'à la Zone de Police afin que la demande soit prise en compte.

- ***Police*** **:**

- Certains citoyens ont connaissance d'un agent de quartier dont ils sont satisfaits ;
- D'autres, notamment Place Ferrer, ne le connaissent pas du tout.
- Les citoyens signalent que la police de quartier est présente mais pas aux heures idéales, c'est-à-dire aux heures de pointe. Ne faudrait-il pas un cahier des charges à l'intention des agents ?
- Des personnes se garent sur les trottoirs, ce qui ne permet pas une bonne utilisation de ceux-ci pour les usagers faibles → dangereux et non sécurisant. Est-il possible de verbaliser plus ?

Retours :

- Précision par les intervenants présents : le travail des agents de police est déterminé suivant les priorités et les urgences ainsi qu'en fonction du nombre d'agents.
- Pour pallier au manque de moyens humains, un citoyen propose d'engager des « personnes de proximité », en plus des agents de quartiers, qui pourraient entreprendre un travail de proximité avec les habitants, en assurant une présence plus régulière au sein de la vie des quartiers, instaurant un meilleur sentiment de sécurité et de prise en compte des besoins.
- **Le service ECPC**, en accord avec le commissaire en charge des agents de quartier, met à disposition les flyers reprenant les noms et numéros de téléphone de ces derniers. Il relayera les observations et réflexions citoyennes à la Zone de Police ainsi qu'au Cabinet du Bourgmestre.

- ***Stationnement*** **:**

- *Rue Grétry – rue du Centre* : problèmes tant en descendant qu'en montant. Les voitures se croisent, les véhicules garés dans la descente empêchent la circulation. Les emplacements de stationnement ont étés modifiés et cela pose souci.
- *Rue Zénobe Gramme* : proposition des citoyens de mettre un stationnement alternatif (1-15/15-31), ils pensent que ce serait plus facile. Il y a des fissures du fait que les voitures circulent et sont toujours garées du même côté.
- *Rue du Corbeau* : problèmes de stationnement aussi. Les personnes se garent tout le long de la rue en cul-de-sac (parfois des deux côtés), ce qui n'est pas un stationnement légal. Cela empiète sur les propriétés privées des habitants de la rue et empêche la libre circulation de ceux-ci. Sans parler de l'accès aux services d'urgence (pompiers, ambulances,) qui serait impossible en cas d'urgence, en période d'affluence.

- *Mobilité des vélos* : est-il possible de mettre des panneaux « Excepté vélos » dans certaines rues à sens unique. En effet plusieurs rues à sens unique sur la commune, permettraient le passage des vélos, sans entraver la sécurité de ceux-ci (ex : rue Jean Volders - rue du Corbeau).

Retours :

- **Une citoyenne :** Le nombre de places de parking a été conçu par ménage. A l'époque, une famille possédait une seule voiture. A l'heure actuelle, il faut souvent compter une voiture par membre d'une seule famille. Le nombre de véhicules augmente constamment. Les rues, à l'époque, n'ont pas été prévues pour autant de voitures.
- **Proposition citoyenne**: afin de libérer des places de parking, sans en ajouter, serait-il possible d'installer un parking pour les enseignants de l'école Sinibaldo Basile, sur le site du Corbeau (grand parking) ? →Prévoir ouverture de la barrière pour l'accès.
- **Le service ECPC :**

- Les problématiques soulevées seront relayées aux personnes concernées.
- Proposition de partager les idées et de travailler ensemble sur la mobilité au sein du quartier. Les membres du Conseil en Mobilité du Berleur seront contactés afin de proposer une **date de rencontre aux citoyens dans le courant du mois d'avril** (sous réserve de la disponibilité des locaux, des intervenants et de l'acceptation du Collège communal).

- ***Promenade pédestre*** **:**

- Réflexion autour de la possibilité de réaliser un sentier de promenade au niveau des rues suivantes : Rue du Cimetière- Rue Lairisse - Rue de la Poule.

Retours :

- Des promenades pédestres sont prévues sur Horion-Hozémont.
- Il existe un service Tourisme sur Grâce-Hollogne (informations concernant les sentiers, promenades, …) ;

- ***Manque d'espaces verts et de lieux de convivialité*** **:**

- Il existe des terrains où il n'y a rien dessus. Un des terrains de foot du site du Corbeau, par exemple.
- Serait-il possible d'arborer et de mettre plus de bancs publics de manière générale ?

Retours :

- **Le service ECPC** relayera les observations et les propositions aux services communaux concernés.

- ***Conseil Consultatif de quartier/Comité de quartier :***

- Un Conseil Consultatif de quartier est un conseil officiel avec une procédure d'élection. Un Comité de quartier est moins procédural.

- En fonction des buts et objectifs souhaités, le service ECPC peut réorienter vers le service communal de Cohésion sociale ou accompagner certaines demandes.
- Au sein du lotissement du site du Corbeau, des propriétaires ont constitué un « groupe des propriétaires », ils se rassemblent dans leur domicile privé, plusieurs fois par an. Cela est très efficace.
- Il y avait à l'époque, un Comité de quartier dans la salle de l'Escale puis à la Maison des Berlurons. La Maison des Berlurons peut toujours en accueillir un, si la demande est présente.

Retours :

➢ **Le service ECPC :** toute personne désireuse d'obtenir plus d'informations ou de concrétiser ce genre d'initiative peut prendre contact avec notre service.

- ***Echange de services, entraide* :**

- Une citoyenne propose de lancer ce genre d'initiative au sein du quartier, plusieurs autres personnes sont intéressées par le projet (une feuille a circulé pour récolter les coordonnées des personnes preneuses) ;
- Monsieur André Frisaye s'occupe de ce genre d'initiative via « Résiprok ».

Retours :

➢ **Le service ECPC** propose d'être le relai entre les personnes intéressées par la mise en place de ce service d'échanges, afin d'accompagner la démarche et la constitution d'un premier groupe. Toute personne désireuse de participer à ce genre d'initiative peut prendre contact avec notre service.

- ***Entretiens SLGH*** :(rénovations et énergie)

Retours :

➢ Réponse amenée par Madame Hendrickx, Présidente du Conseil d'Administration de la Société du Logement. Présentation des grandes lignes des projets en cours, avec les dates, les travaux prévus, ainsi que le planning des logements ciblés.

➢ **Le service ECPC :** cette matière étant importante et contenant beaucoup d'informations à transmettre aux citoyens, **une réunion spécifique avec les représentants de la Société du Logement de Grâce-Hollogne et les citoyens va être programmée prochainement**. Les citoyens concernés par les logements sociaux recevront un courrier postal reprenant les modalités pratiques de cette réunion.

- ***Etat de la rue du Monténégro :***

- La rue est des plus en plus dégradée, énormes trous, passage difficile et dangereux pour les voitures, pourrait-on réagir ?

Retours :

➢ Cette partie de route dépend de la commune de Ans. La commune de Grâce-Hollogne est directement impactée par le délabrement de cette rue.

- Le Collège et le Conseil communal de Grâce–Hollogne sont bien au courant de cette difficulté. Monsieur le Bourgmestre a déjà interpellé la commune de Ans à maintes reprises. Malheureusement, cette dernière reste sourde aux interpellations de Monsieur le Bourgmestre. Avec le nouveau commissariat, les responsables communaux espèrent du changement également.

- ***La piscine de Grâce-Hollogne*** **:**

Retours :

- Les piscines représentent un coût énorme pour les communes. Grâce-Hollogne a décidé de garder la sienne, ce qui n'est pas le cas d'autres communes ;
- Tous les 10-15ans, des travaux sont nécessaires, tout doit être remplacé, cela représente donc un budget de 1.250.000 euros tous les 15 ans. La Commune de Grâce-Hollogne a décidé de faire un investissement sur fonds propres.
- La 1ère phase des travaux a commencé ;
- La 2ème phase dépend d'une procédure de marché public. Au mois de septembre, il n'y a pas eu d'offres de fournisseurs. Le Collège a relancé le marché et des entreprises vont remettre prix. Ces offres seront clôturées le 16 février 2022.
- Dans le courant du mois de février, un timing plus précis pourra être élaboré. Les informations seront transmises aux citoyens. On peut déjà vous informer qu'à l'avenir, ce sera une société extérieure qui s'occupera de l'entretien.

- ***Achats groupés*** **:**

- Vu la hausse constante des prix de l'énergie, pourquoi la Commune ne met rien en place (comme avant, achats groupés, ...)?

Retours :

- **Le service ECPC :** il existe déjà ce genre d'initiative sur la Commune, à savoir :
- **Via le service communal Patrimoine** - Conseiller en énergie : conseiller.energie@grace-hollogne.be
- Il faut savoir également que **le service de Cohésion Sociale,** travaille en partenariat avec **l'Association « GaC 3C »** (*un GAC : est un groupe de personnes qui se réunissent régulièrement pour acheter ensemble des produits de qualité directement aux producteurs et transformateurs locaux. L'essentiel des commandes concerne des produits de consommation courante comme le pain, les produits laitiers, les fruits et légumes, la viande, …).*
  Informations : https://gac-flemallegracehollogneseraing.jimdofree.com/

- ***Enseignement :***

- Possibilité d'organiser des rencontres avec des parents d'élèves et/ou jeunes parents sur la commune ?
- Démarches pour mettre en place un Comité de parents (informel) au sein de l'école Sinibaldo Basile ;
- Est-il envisageable de mettre en place des cours spécifiques avec des intervenants extérieurs (ASBL, …) en dehors des périodes scolaires mais au sein des écoles ? En effet, il y avait des cours d'Italien qui se donnaient au sein de l'école Sinibaldo Basile mais

ceux-ci étaient dispensés pendant le temps de midi, ce qui ne permettaient pas aux enfants de se dépenser pendant leur récréation et n'était pas très adapté aux jeunes enfants. Exemples d'activités spécifiques : cours de langues, initiations à certains sports, ... (les mercredis après-midi et /ou après 15h30) ;

- Une demande avait été faite afin d'occuper des locaux scolaires pour la mise en place de soutien scolaire et aide aux devoirs (pour les adolescents), mais celle-ci est restée sans suite.

Retours :

- Concernant la mise à disposition de locaux au sein des bâtiments scolaires, il faut savoir que ceux-ci sont régis par des normes spécifiques et qu'ils sont déjà fort utilisés. Il est donc très difficile de trouver des locaux vacants et disponibles.
- L'ASBL « La Maison des Berlurons », précise qu'elle soutient les initiatives privées (dans le cadre de projets spécifiques et selon certains critères à voir avec eux). Ils rappellent également qu'il existe un potager collectif sur le Berleur.
- Concernant l'Enseignement primaire, il faut savoir que des études dirigées sont mises en place au sein des écoles de l'entité.
- Un soutien scolaire est également mis en place par le service communal de la Jeunesse pour les jeunes des 1er et 2e degrés de l'Enseignement secondaire.
- **Le service ECPC** transmettra les demandes et propositions aux services communaux concernés (Enseignement – Accueil Temps Libre), un contact sera établi avec les personnes désireuses d'organiser des rencontres entre jeunes parents, ainsi que pour accompagner la demande de mise en place d'un Comité de parents au sein de l'école.

- ***Plaines de jeux*** :

- Demande faite à la SLGH : il y a un terrain au niveau du Badwa-Ronday qui est utilisé par les habitants du quartier, serait-il possible de l'aménager avec des petits jeux pour les enfants, pour en faire une aire de convivialité et de proximité ?
- Qu'en est-il des plaines de jeux sur Grâce-Hollogne ?
-

Retours :

- Concernant l'aménagement d'un espace de convivialité au niveau du Badwa-Ronday, la SLGH a pris en compte et entendu la demande. Il est d'abord prévu de répondre aux demandes prioritaires, comme la rénovation des logements (énergies, …). Il faut savoir que la Société du Logement, peut mettre des terrains à disposition pour la commune, mais il n'est pas dans ses compétences de l'aménager.
- Au niveau communal, un marché public a été passé avec des adjudicataires ; c'est en cours. Sept plaines de jeux vont voir le jour au sein de plusieurs quartiers, le budget pour celles-ci ayant été voté par le Conseil communal.

- ***Maison des Jeunes :***

- **Interpellation citoyenne** : avant, il existait une maison des jeunes qui encadrait et occupait les jeunes de manière productive. Ne serait-il pas possible d'en implanter une

nouvelle, avec des éducateurs qui seraient à l'écoute des jeunes et offriraient un accompagnement et un encadrement appropriés ? Cela permettrait aux jeunes de moins traîner dans les rues, d'avoir un lieu de rassemblement encadré et sécurisé, ainsi qu'une écoute appropriée. Un bénéficie pour les jeunes, mais aussi pour le sentiment de sécurité de la population.

Retours :

- **Le service ECPC** prend bonne note de la demande et fait suivre.

Retours des questionnaires :

Le dépouillement des questionnaires que vous nous avez remis nous permet de constater que, sur **22 questionnaires rendus**, **19 d'entre vous souhaitent que les consultations citoyennes par quartier soient programmées de manière régulière et permanente**.

Nous vous proposons donc de nous réunir de nouveau pour un autre petit-déjeuner convivial, **un samedi, dans le courant du mois de septembre 2022** (sous réserve de la disponibilité des locaux, des intervenants et de l'acceptation du Collège communal).

Ainsi, un retour des démarches effectuées jusqu'à présent, suite à notre première rencontre et sa continuité, pourra être réalisé.

Les modalités d'organisation de cette rencontre seront publiées en temps utile.

Le Service ECPC (Égalité des Chances- Participation Citoyenne) :

Rue de l'Hôtel communal, 28
04/225.59.26
geraldine.plumacker@grace-hollogne.be - 0474/77.61.45
jessica.baillien@grace-hollogne.be - 0484/36.27.14